Réseau des Acteurs Locaux de l'Habitat en Rhône-Alpes

Politique locale de l'habitat et réforme territoriale

Le 20 novembre 2014



Objectifs de cette séance

- Permettre aux acteurs locaux de l'habitat de partager les enjeux de la réforme territoriale à travers :
 - Une présentation des grands changements au niveau national
 - Une lecture des territoires rhônalpins
 - Un débat entre élus locaux

Eléments de repères

- Processus croissant de décentralisation depuis au moins 1982 :
- Acte 1 : Loi Deferre 82/83 : mise en place du 3ème niveau de collectivité (Région) renforcement de la démocratie locale : élection exécutif et réforme du mode de scrutin municipal transfert massif de compétences suppression de la tutelle a priori exercée par le préfet sur les collectivités territoriales remplacée par le contrôle de légalité a posteriori
- Acte II : Loi Raffarin 2003/2004 nouveau transfert de compétences aux 3 niveaux de Collectivités territoriales (Région/département/Communes) toilettage constitutionnel : promulgation de l'organisation décentralisée de la République, droit à l'expérimentation pour faire du sur mesure, rôle de Chef de file pour les collectivités territoriales afin de mener une vraie politique, autonomie financière des collectivités territoriales

Eléments de repère

Acte III - Loi du 16 décembre 2010 - Réforme des collectivités territoriales

Basée sur les travaux de la Commission Balladur – diagnostic partagé d'émiettement des collectivités – encouragement des fusions de certaines

Collectivités territoriales - Renforcement des intercommunalités : compétences obligatoires

EPCI, pouvoir de fiscalité propre, création des métropoles, pouvoir donné au Préfet pour achever l'intercommunalité – création du conseiller Territorial...

Acte IV - 2014 - Loi MAPAM

qui est en fait le véritable Acte 3 de la décentralisation

Deux grands apports :

- * Tentative de clarification des compétences (rétablissement de la clause générale de compétences, affirmation de la notion de collectivité chef de file, création des conférences territoriales de l'action publique et création d'un pacte de gouvernance territoriale)
- * Affirmation des Métropoles

Les enjeux

- Objectifs des lois de décentralisation :
 - Efficacité et efficience de l'action publique
 - Renforcement de la démocratie locale
 - Diversité territoriale nécessitant plus d'adaptation
- Mais les résultats sont mitigés :
 - Millefeuille : Qui fait quoi? Coût de l'action publique ? Illisibilité démocratique (désintérêt pour les élections locales)
 - Mauvaise prise en compte des territoires et de leurs diversités : nécessité d'adaptation locale
 - Recentrage des pouvoirs au niveau communal qui n'est sans soute pas la bonne échelle
- Les organismes de Rhône-Alpes ont travaillé sur la question du pouvoir d'adaptation



Les enjeux sur le pouvoir d'adaptation

Confier aux autorités locales un pouvoir d'adaptation des règles, notamment en matière de logement, ne peut cependant s'envisager de manière responsable qu'en respectant un certain nombre de principes identifiés et partagés par les dirigeants des organismes HLM de Rhône-Alpes:

- 1 Mettre en place un Chef de file ou autorité locale sur les politiques locales du logement pour agir à la fois sur l'aménagement du territoire, la politique du logement et la politique de la ville
- 2 Redéfinir la place de l'Etat qui doit assurer le rôle de garant de la solidarité et de l'égalité entre les territoires
- 3 Ce pouvoir doit viser à simplifier et harmoniser les règles (ne pas produire en local ce que l'on reproche au national en matière de surenchère des normes)
- 4 Ce pouvoir doit permettre de renforcer la solidarité des territoires et l'égalité de traitement des habitants
- 5 Ce pouvoir ne peut être créé que pour servir un projet pour le territoire et ses habitants, il est un outil et non une politique

Déroulé de la séance

- 1^{er} temps Eléments de cadrage : les changements et les nouveaux enjeux de la réforme territoriale
 - Intervenants:

Dominique Belargent, Responsable des partenariats institutionnels, USH

Brigitte Fouilland, Responsable des Master d'affaires urbaines, Sciences Politiques Paris

Déroulé de la séance

- 2ème temps Eléments de cadrage sur ces changements dans une région comme la nôtre
 - Intervenants:

Xavier Laurent, Coordonnateur du réseau agences d'urbanismes Rhône-Alpes, Urba 3

Emmanuel Boulanger, Directeur études habitat, Responsable du cadre « développement durable, mobilité et société », AURG

Déroulé de la séance

- 3ème Temps Table ronde : Les enjeux en Rhône-Alpes vus par les élus locaux
 - Animatrice : Aicha Mouhaddab
 - Intervenants :
 - Olivier Brachet, Vice-président Habitat, logement, politique de la Ville, Grand Lyon
 - Christine Garnier, Vice-présidente Habitat Logement Politique foncière de Grenoble Alpes Métropole
 - Marie-Odile Novelli, Vice-présidente Logement, Politique de la Ville, solidarités de la Région Rhône-Alpes
 - Echanges avec la salle

Programmation du Réseau

- Prochaine rencontre :
 - Le jeudi 17 décembre 2014 : Quoi de neuf chercheurs en Rhône Alpes - Novotel de Bron